

PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL d'AUBURE

Séance ordinaire du 18 juillet 2024

Sous la présidence de Madame GAY Marie-Paule, Maire

Date de convocation : 4 juillet 2024

PRESENTS : BUFFLER Bénédicte, GAY Marie Paule, GERARD Christian, JUNG DUHAIL Elisa, KLETTY Christian, LAURENT Thierry, RAFFALLI Lionel, REGNIER Julien, SCHALL Alain.

ABSENTS EXCUSES : PLESSY Pauline

Secrétaire de séance : SCHALL Alain

PROCURATION : PLESSY Pauline donne procuration à JUNG DUHAIL Elisa

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juin 2024
2. Informations, comptes rendus de réunions et commissions
3. Rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols
4. Demande de subvention pour la création d'un quai de bus PMR
5. Demande de subvention pour la réfection des passages piétons
6. Demande de remise de loyers
7. Décision modificative n° 1 au budget eau-assainissement
8. Remboursement de frais à un élu
9. Cadeau de départ à la retraite de l'agent ONF
10. Demande de subvention 2024 des écoles de musique (errata)
11. Divers

1° Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juin 2024

Le procès-verbal du 11 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

2° Informations, comptes rendus de réunions et commissions

- Travaux relatifs à l'installation d'un relais FREE MOBILE au lieu-dit le Kalblin

Monsieur Lionel RAFFALLI informe le conseil municipal de l'état d'avancement des travaux concernant l'installation d'un relais à savoir :

- Travaux de génie civil en vue de réaliser les fouilles du massif et l'élargissement du chemin forestier pour assemblage du pylône programmés du 08 au 19 juillet 2024
- Travaux d'assemblage du pylône programmés du 19 au 23 août 2024
- Enedis du 02 au 09 septembre 2024.

- Droit de préemption urbain

Au titre de sa délégation du Conseil Municipal, Mme la Maire informe ne pas avoir préempté pour :

Les biens cadastrés section 06 n° 85/73, situé au 7 Chemin des Mélèzes, et section 07 n° 258, Chemin du Kalblin.

- Compte rendu du conseil d'école

Mme la Maire présente le compte-rendu du conseil d'école du 20 juin dernier :

- Vie de l'école et ses projets au 3^{ème} trimestre : Pâques à l'école avec petite surprise chocolatée pour les enfants, découverte des petites bêtes lors d'une sortie en forêt communale, projet de jardin partagé avec mise en place de semis et soins des plantes par les enfants, initiation au tennis de table
Projets à venir : sortie de fin d'année au château du Hohlandsbourg, projet copains qui dansent, sortie en forêt à la découverte de la faune et la flore.
- Rentrée scolaire 2024/2025
18 élèves seront accueillis (17 actuellement) avec un temps d'accueil identique à celui des élèves en élémentaire. Portes fermées dès 8h30
- Diverses demandes de petits travaux
- Divers projets APE réalisés et à venir

- Réunion bilan UTMB

- Remerciements du Directeur pour l'excellente organisation, très content de l'investissement de Aubure, devenu incontournable pour le passage du trail.
- Remarque de Christian GERARD :
 - * l'absence de geste de remerciement pour le gros travail de préparation en amont (Service technique)
 - * faire un don pour les bonnes œuvres de la commune aurait été apprécié

- Proposition d'achat de la maison forestière

Les intéressés confirment par courrier en date du 26 juin 2024, leur accord pour l'acquisition de la maison forestière selon les modalités définies par le conseil municipal dans sa séance du 17 juin 2024. Un nouveau bornage de la parcelle avec 30 ares sera sollicité auprès d'un cabinet de géomètres.

- Réunion de lancement des travaux réservoir Bell'eau

Rencontre de Monsieur TISSELIN : les travaux pourraient commencer en novembre. Déboisement de la source de la parcelle 16/21, réservoir à la Renardière, vente des produits (grumes + bois d'industrie + chauffage...).

- Points sur les subventions obtenues

| SUBVENTIONS | PROJET | MONTANT HT DES TRAVAUX | TAUX DE SUBVENTION | MONTANT DE LA SUBVENTION |
|-----------------------------|--|------------------------|--------------------|--------------------------|
| DETR | Création d'un espace sport + mise en accessibilité PMR de l'arrêt de bus | 72 628,26€ | 25 % | 18 157,45€ |
| DETR | Travaux de réfection et isolation du toit de la mairie | 108 048,63 € | 40 % | 43 219,45 € |
| CeA | Création d'un réservoir de stockage d'eau potable | 167 195 € | 40 % | 66 878 € |
| CeA | Réadaptation d'un chemin carrossable | 28 318 € | 48 % | 13 593 € |
| Fonds de concours 2024 CCPR | Nouveau branchement AEP pour la station d'épuration et pose d'un enrobé | 27 929,20 € | | 5 000 € |

3° Rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols

Madame la Maire, rapporteur, expose :

La loi Climat et Résilience, adoptée le 22 août 2021, et complétée par la loi du 20 juillet 2023 a fixé à la France l'objectif d'atteindre la « Zéro Artificialisation Nette des sols » (ZAN) en 2050. Pour concrétiser cette ambition par étapes, un objectif intermédiaire a été défini : réduire de moitié la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF) sur la période 2021-2031 par rapport à la décennie précédente.

L'ensemble des collectivités territoriales est concerné par la poursuite de cet objectif. Par conséquent, les stratégies d'évolutions des territoires doivent désormais inclure une attention particulière à la sobriété foncière. Elle doit être prise en compte dans l'ensemble des politiques publiques : le foncier est reconnu comme une ressource limitée, qui doit être répartie entre les différentes vocations possibles (logements, services publics, activités, agriculture, nature).

Dans le cadre de cet objectif, et comme le prévoit l'article L.2231-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commune doit produire et adopter en conseil municipal, un rapport triennal de suivi de l'artificialisation des sols de la commune (2021-2022-2023) réalisé à partir de la base de données du syndicat mixte et du travail collaboratif avec les secrétaires de mairies et agents en charge de l'urbanisme.

Le rapport édité par le Scot pour Aubure est présenté en annexe de la présente délibération.

La présentation de ce rapport est l'occasion de porter le sujet de la sobriété foncière et de l'artificialisation dans le débat public local, de présenter la trajectoire en cours et de déduire collectivement le positionnement de Aubure par rapport à cet objectif.

Ce rapport doit ensuite être à nouveau produit à minima tous les trois ans afin de mesurer et suivre la trajectoire de réduction de l'artificialisation des sols sur le territoire.

Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite « Climat et Résilience »,

Entendu en son exposé Mme la Maire,

Le conseil municipal, après délibéré, :

- **ADOPTE** par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le rapport triennal de bilan du ZAN 2021-2023 tel que joint à la présente délibération.

4° Demande de subvention pour la création d'un quai de bus PMR

Mr Christian GERARD, 2^{ème} adjoint au Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de création d'un quai de bus PMR route de Ribeauvillé dont les travaux sont estimés à 20 715,82 € HT , (24 858,98 € TTC) par VA BTP de Ste Marie aux Mines.

Ce projet pourrait bénéficier d'une subvention dans le cadre des produits « amendes de police » rétrocédées aux communes.

Le conseil municipal, après délibéré,

DECIDE par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, de la réalisation de ces travaux, sous réserve de l'avis favorable de la CeA. Les crédits ont été portés au budget communal 2024

SOLLICITE auprès de la CeA une subvention aussi élevée que possible (40 %) dans le cadre des produits des « amendes de police »

AUTORISE Mme la Maire à signer tous documents s'y rattachant

5° Demande de subvention pour la réfection des passages piétons

Mr Christian GERARD, adjoint au Maire, présente aux membres du Conseil Municipal le projet de réfection de 6 passages piétons situés route de Ste Marie aux Mines, route de Fréland et rond-point de la mairie.

Les travaux consisteront à supprimer les passages piétons et îlots en pavés, à poser un nouvel enrobé noir et la matérialisation de la signalétique des passages piétons et zébra ou îlots en résine blanche.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 15 849,00 € HT, répartis comme suit :

- 14 300,00 € HT pour les travaux de découpe d'enrobés, démolition d'enrobés et pavés, évacuation de l'ensemble en centre de recyclage, finition de la surface en concassé et pose d'enrobés noirs
 - 1 549,00 € HT pour le marquage en résine blanche de l'ensemble des passages piétons et zébra ou îlot
- Ce projet pourrait bénéficier d'une subvention de la CeA à hauteur de 40 %

Le Conseil Municipal, après délibéré,

DECIDE par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

• **D'autoriser** Mme la Maire à engager ses travaux sous réserve de l'avis favorable du chef de service routier auprès de la Cea sollicité à cet effet,

• **D'autoriser** Mme la Maire à débiter l'opération et faire réaliser les travaux, après obtention d'accord de subvention.

Cette opération pourrait être financée par décision modificative et virement de crédit, le cas échéant

6° Demande de remise de loyers

Lors de sa séance du 23 janvier 2024, le conseil municipal avait acté la reprise du commerce local avec l'activité d'épicerie/salon de thé et autorisé divers travaux dans le local commercial. Un bail avait été établi à l'encontre de la SASU PAILLER avec prise d'effet à compter du 1^{er} février 2024 avec un loyer mensuel de 100 €.

Au vu de la durée des travaux dont le coût avait été pris en charge par la locataire, la commerçante n'a pu ouvrir le commerce de proximité qu'à compter du 1^{er} avril 2024.

Mme la Maire propose d'accorder une remise des loyers pour les mois de février et mars 2024, soit 200 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention **d'accorder la remise des loyers de 200 € pour février et mars 2024**

7° Décision modificative n° 1 au budget eau-assainissement

Dans sa séance du 11 juin 2024, le conseil municipal avait accordé une remise gracieuse de 20 % sur la facture d'eau de 418,49 € établie pour la consommation de la cabane des chasseurs.

Vu la nomenclature M49 du budget eau-assainissement, et sur proposition de Mme la Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, **les transferts de crédits en section de fonctionnement comme suit :**

| Dépenses de fonctionnement | Montant |
|--|-----------|
| Art. 6262 (011) : frais d'affranchissement | - 80,00 € |
| Art. 6743 (67) : Subventions exceptionnelles de fonctionnement | 80,00 € |

8° Remboursement de frais à un élu

Mr BUFFLER Bénédicte, conseiller municipal, a avancé la somme de 24,30 € pour l'achat d'une collation pour les enfants lors du passage à vélo de l'Association Rêves pour collecter des dons.

Le conseil municipal à l'unanimité

DECIDE par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention **de rembourser la somme de 24.30 € à Mr BUFFLER et charge la Maire d'émettre l'ordre de paiement s'y rattachant.**

9° Cadeau de départ à la retraite de l'agent ONF

Mme la Maire informe le conseil municipal du départ à la retraite de Monsieur Alain SCHALL, agent ONF. Elle invite les membres du conseil municipal à se prononcer sur l'offre d'un cadeau pour cette occasion, hors la présence de Mr SCHALL, conseiller municipal et bénéficiaire,

Le conseil municipal, après délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents, d'offrir un cadeau à Mr Alain SCHALL.

DE DONNER tout pouvoir à Madame la Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette décision

10° Demande de subvention 2024 des écoles de musique (errata)

Le conseil municipal est informé que suite à un versement de subvention à tort, l'école de musique de la Vallée de Kayserberg-Vignoble rembourse à la commune la somme de 102 € pour un enfant inscrit à l'école de musique des Ménétriers de Ribeauvillé.

Il appartiendrait à la commune de verser un complément de subvention de 150 € à l'école de musique des Ménétriers de Ribeauvillé pour cet enfant.

Mme la Maire invite l'Assemblée à se prononcer sur cette demande de soutien complémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention **d'accorder une subvention de 150 € à l'école de musique des Ménétriers.**

11° Divers

- Organisation de la journée de pré-rentrée le 30/08 à 17 heures (2 enfants + Directeur de l'école de Ribeauvillé + Enseignante + Inspectrice de l'Education Nationale + Directeur du Périscolaire ainsi que les nouveaux diplômés (Brevet, Bac etc....))

Monsieur Christian GERARD soulève la problématique sur la sécurité du bus. Rappel à faire au transporteur.

- Date et organisation de la réception d'un départ en retraite et remises de médailles : il est proposé de reporter cette réception au 17 septembre à 18h/18h30.
- Dans le cadre du 80è Anniversaire de la Libération, la commune ayant obtenu le Label « Mission Libération », souhaite engager des travaux de rafraichissement du monument aux Morts.

Différents devis ont été sollicités notamment pour :

- l'entretien de la stèle,
- la pose d'une nouvelle clôture
- la mise en valeur par un nouveau massif floral

L'ensemble de ces travaux est estimé à 4 109 € HT. Ce projet peut bénéficier d'une subvention maximale à hauteur de 25 % auprès du Ministère de la Défense.

Mme la Maire invite l'Assemblée à se prononcer sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, **d'approuver cette opération** dont les crédits sont inscrits au budget communal 2024

DE DONNER tout pouvoir à Madame la Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette décision
DE SOLLICITER une aide aussi élevée que possible, auprès de l'ONaCVG du Haut-Rhin

- Invitation au 5^{ème} Salon des Communes et Intercommunalités à Mulhouse le 12/09/2024. Invitation envoyée aux conseillers municipaux.
- Organiser une commission Communication pour préparer les Potins le 30/07.
- Préparer une commission Environnement.

- Préparer une commission Scolaire.
- Date à fixer pour la Journée Citoyenne (31/08) : préparation de la rentrée scolaire, forêt, etc....
- Messieurs RAFFALLI Lionel et GERARD Christian exposent des soucis, à priori avec des élèves des classes de la Renardière quant au captage/réservoir, à savoir le déplacement de plaque, pierres, etc...
- Organiser avec le Conseil Municipal une journée visite des sources/réservoirs en octobre.
- Villages d'Avenir : en cours
- Prochain conseil municipal de rentrée le 10 septembre 2024.

Fin de la séance à 10h35